



# SONDAGE SUR L'ANTICIPATION DE L'ACTIVITÉ ET DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES EMPLOYEURS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La CCQ sonde deux fois par année les employeurs de l'industrie de la construction afin de prendre le pouls de l'activité à venir et des difficultés de recrutement des employeurs. Le sondage est envoyé à la moitié des employeurs de l'industrie de telle sorte qu'ils ne sont sollicités qu'une fois par année civile.

## ANTICIPATION DU TRAVAIL ET DE L'EMBAUCHE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS

- La part d'employeurs qui anticipent que le volume de travail augmentera au cours des 12 prochains mois a légèrement diminué cet automne par rapport au sondage du printemps dernier, passant de 54 % à 47 %. Toutefois, 39 % estiment que le volume de travail demeurera le même.
- Les embauches pourraient augmenter l'an prochain, car 39 % des employeurs prévoient embaucher davantage l'an prochain. Une autre part (31 %) estime que leurs effectifs resteront stables.

## L'AMPLEUR DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

- Cet automne, 72 % des répondants ont affirmé avoir connu des difficultés de recrutement, alors que ce taux était à 67 % un an plus tôt.
- La part d'employeurs déclarant que les difficultés de recrutement sont plus intenses que lors des 12 mois précédents la période du sondage est passée de 62 % à l'automne 2020, à 71 % à l'automne 2021.

## OBSTACLES AU BON FONCTIONNEMENT ET CONSÉQUENCES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR LES EMPLOYEURS

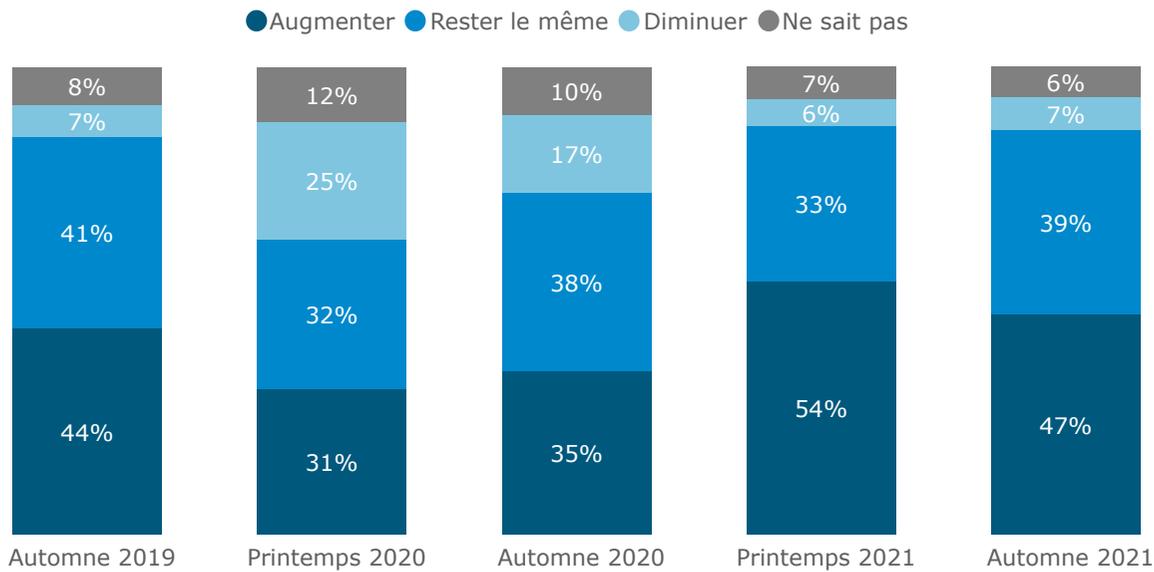
- L'obstacle nommé le plus fréquemment par les employeurs pour leur bon fonctionnement est, sans surprise, la difficulté à embaucher, à 60 %. Cette part était à 56 % au printemps dernier.
- La deuxième préoccupation en importance est celle liée à la compétence de la main-d'œuvre, nommée à 50 %, et la troisième, les difficultés d'approvisionnement en matériaux (43 %).
- Comme conséquence aux difficultés de recrutement, 68 % des employeurs doivent dorénavant refuser des contrats. Cette part était à 61 % un an plus tôt. De plus, le propriétaire de l'entreprise doit dorénavant travailler davantage d'heures, à 64 %.

Détails du dernier sondage

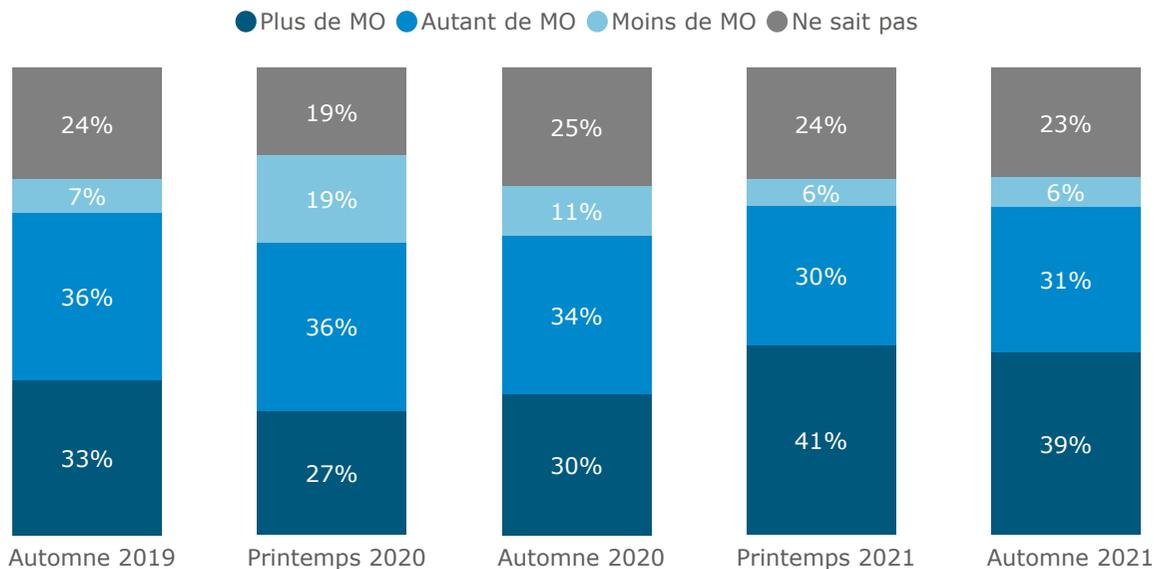
6 octobre 2021 Début	20 octobre 2021 Fin	2,7 % Marge d'erreur	1 216 Nombre de répondants
25 710 Population	10 000 Taille de l'échantillon	94,0 % Taux d'abonnés aux SEL	

Pour un échantillon de 1 216 répondants, la marge d'erreur maximale est de  $\pm 2,7 \%$ , et ce, 19 fois sur 20.

Graphique 1: Selon vous, au cours des 12 prochains mois, le volume de travail de votre entreprise devrait (par rapport aux 12 derniers mois) :

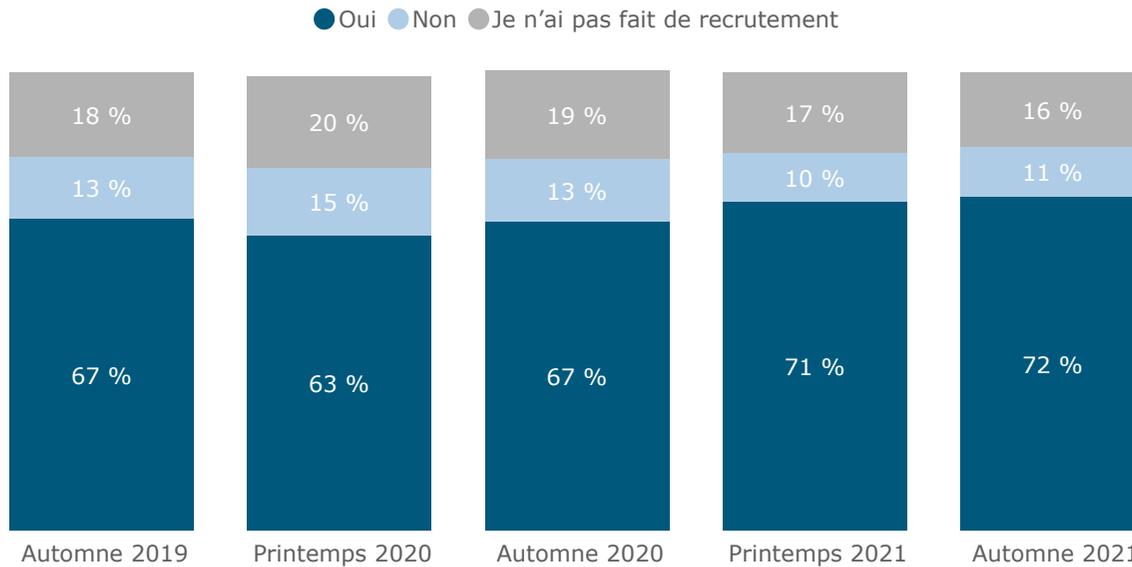


Graphique 2: Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous embaucher (par rapport aux 12 derniers mois) :

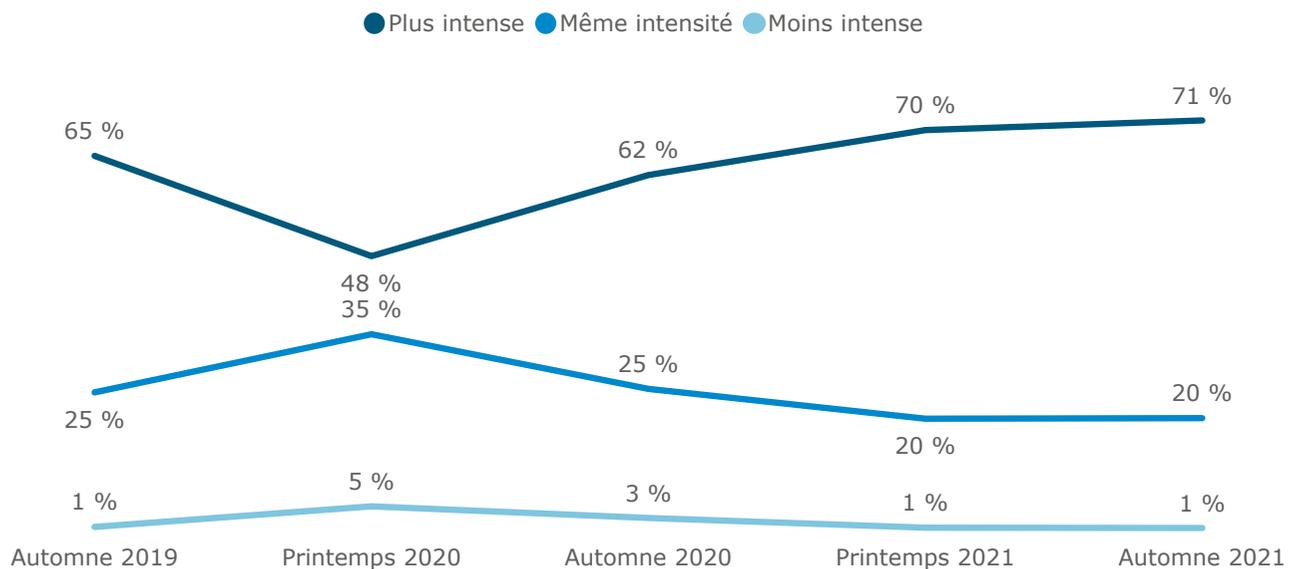


Note 1: SEL signifie services en ligne et MO signifie main-d'œuvre.

Graphique 3: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous connu des difficultés à recruter de la main-d'œuvre?



Graphique 4: Selon vous, les difficultés à recruter sont-elles généralement plus intenses, moins intenses ou environ de la même intensité qu'il y a 12 mois?



Note 2: La catégorie «Ne sait pas» est enlevée des graphiques 3 et 4 pour alléger la présentation.

Tableau 1: Parmi les phénomènes suivants, quels sont les trois plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la rentabilité de votre entreprise?

Réponse	Printemps 2021	Automne 2021
La difficulté à embaucher de la main-d'œuvre	56 %	60 % ↑
La compétence/qualité de la main-d'œuvre	52 %	50 % →
Difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction	42 %	43 % →
L'augmentation des coûts de construction (matériaux et salaires)	42 %	39 % →
La réglementation relevant de la CCQ	25 %	24 % →
La compétition avec les autres entreprises pour les appels d'offre	17 %	14 % ↓
Ralentissement de la cadence de travail	7 %	6 % →
La gestion de la croissance de l'entreprise	5 %	7 % →
Respect des mesures sanitaires	7 %	5 % ↓
La gestion des finances de l'entreprise	6 %	5 % →
La gestion des risques associés aux contrats	6 %	5 % →
La réglementation autre que celle relevant de la CCQ	4 %	5 % →
La taille et la complexité des projets	4 %	5 % →
Ne sait pas	3 %	4 % →
Autres	3 %	3 % →
L'adaptation aux nouvelles technologies	1 %	1 % →

Tableau 2: Au cours des 12 derniers mois, quelles ont été les conséquences des difficultés de recrutement sur votre entreprise?

Réponse	Automne 2020	Automne 2021
Refus de contrats	61 %	68 % ↑
Le propriétaire de l'entreprise travaille plus d'heures	60 %	64 % →
Retard dans la réalisation des contrats	55 %	59 % ↑
L'entreprise est moins rentable	32 %	33 % →
Baisse de la motivation des employés	27 %	31 % ↑
Des employés ont quitté l'entreprise	22 %	27 % ↑
Les employés travaillent plus d'heures	21 %	27 % ↑
L'entreprise est moins concurrentielle	22 %	24 % →
Augmentation des risques liés à la santé/sécurité au travail	13 %	15 % →
Détérioration de la qualité des travaux	13 %	13 % →
Autres	8 %	6 % ↓
Ne sait pas	4 %	5 % →

Note 3: Les flèches de couleur signifient qu'il existe une différence significative entre les deux sondages.

Note 4: La question du Tableau 2 est posée une fois par année, à l'automne.